



## **INFORMATIONS CONCERNANT LES RESULTATS DE LICENCE 2 - SESSION DE SEPTEMBRE 2018**

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations suivantes :

- 1) Accès aux résultats
- 2) Réinscription administrative
- 4) Inscription pédagogique
- 4) Consultation des copies
- 5) Conférence de méthode des samedis

**Les résultats seront publiés le vendredi 12 octobre 2018 à partir de 15h00.**

➤ **POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS :**

Les étudiants de toutes les universités devront se rendre sur le site :

<http://ent.univ-paris1.fr>

Dans l'onglet « Scolarité », sélectionner « Mon dossier étudiant ».

Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1, Calendrier des examens, **Notes et résultats**.

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

*Un relevé de notes vous sera envoyé avant fin octobre à tous les étudiants qui se sont présentés à la session de rattrapage.*

*Aucun duplicata ne vous sera délivré. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies. Toutes réclamations concernant les résultats devront être faites avant le mercredi 31 octobre.*

➤ **REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE**

*Etudiants rattachés à Paris 1 pourront se réinscrire sur le site: <http://reins.univ-paris1.fr> à partir du 18 octobre et avant le 30 novembre 2018 dernier délai.*

*Les étudiants rattachés aux Universités de PARIS 5, PARIS II, PARIS 11 et VERSAILLES ST QUENTIN : doivent prendre contact avec le service des inscriptions administratives de leur université.*

➤ **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE : (CAVEJ, CNED, ET UNIVERSITES PARTENAIRES)**

Une fois l'inscription administrative effectuée auprès de votre université de rattachement, l'inscription pédagogique s'effectue avant le 11 décembre, par l'envoi d'une fiche téléchargeable à partir de la mi-octobre sur le site internet du CAVEJ à l'adresse suivante : <http://www.e-cavej.org>, accompagnée des pièces justificatives demandées et d'un chèque selon la formation choisie.

**ATTENTION** : Les fiches sont différentes selon l'université de rattachement (Paris 1 ou université partenaire).

**En cas de redoublement ou AJAC, les étudiants devront renouveler leur inscription pédagogique.**

**Cette inscription est obligatoire pour pouvoir bénéficier de l'enseignement dispensé par le CAVEJ et pour être autorisé à passer les examens.**

➤ **CONSULTATION DES COPIES:**

*Les étudiants qui souhaitent consulter leur (s) copie (s) pourront le faire après la publication des résultats.*

*Seules les matières fondamentales des 2 semestres sont concernées (Droit administratif et droit des obligations)*

*Droit administratif 1 et 2 : Mardi 16 octobre à 09h30.*

*Droit des obligations 1 : Mardi 16 octobre à 14h00*

*Responsabilité civile : Mercredi 17 octobre à 9h30*

Vous êtes priés de vous inscrire en envoyant un mail à [cavdeug2@univ-paris1.fr](mailto:cavdeug2@univ-paris1.fr) en précisant votre nom, prénom et la matière concernée.

➤ **CONFERENCE DE METHODE DES SAMEDIS**

Vous pourrez consulter en ligne le planning de travail sur le site du CAVEJ, dès la mi-octobre et assister aux conférences qui commenceront le samedi 27 octobre pour la L2.